**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 140 (1995)

**Heft:** 11

Artikel: Un "petit" objectif...

Autor: Piller, Jean-Luc

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-345588

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ce sont davantage les expulsions qui font bouger certains milieux que l'interdiction d'entrer en Suisse, c'est du moins ce qui ressort d'une presse qui reste soumise au contrôle a posteriori. Il continue à y avoir consensus sur la lutte contre l'« Ueberfremdung ».

« L'opinion publique préfère les solutions simples, quitte à en changer selon les moments : en été 1942 elle avait largement manifesté son indignation contre les refoulements. En 1943, le pendule passa de l'autre côté et les critiques se multiplièrent contre un refuge trop généreux. Les Suisses avaient fait leur devoir envers les malheureux (...). En 1942, il fallait sauver un principe et des êtres humains, en 1943-1944, il fallait vivre avec ou à côté d'eux. L'administration, elle, suivit plutôt le chemin inverse; dans un premier temps, elle craignait une invasion de réfugiés. Ensuite, elle s'efforça de traiter correctement ceux qu'elle avait admis malgré elle. »

« La barque n'a jamais été remplie. Les pilotes l'ont toujours crue pleine à ras-bord. Les réserves de contenance ont même permis d'améliorer le bienêtre des passagers temporaires. »

H. W.

## Un « petit » objectif...

Genève. Lundi 10 juillet 1995. Au soir de son premier jour d'école de recrues, un jeune homme de vingt ans se jette de la fenêtre du quatrième étage de sa caserne. Il décède quelques heures plus tard, des suites de sa terrible chute. Jean (prénom fictif) s'est suicidé.

En Suisse, en juillet et en août 1995. Dans quelques écoles de recrues, plusieurs jeunes gens se taillent les veines, absorbent des médicaments en grande quantité, nouent un lacet autour de leur gorge... D'autres Jean tentent de se suicider.

Alors quid ? L'apprentissage de l'armée est-il à ce point insupportable ? L'accompagnement des plus « faibles » à ce point inexistant, l'encadrement des jeunes recrues à ce point inefficace ? Les diagnostics médicaux à ce point peu fiables ?

Bien sûr qu'ils existent, ceux qui entendent délibérément se soustraire à leurs obligations de citoyensoldat. Et qui optent pour « une des solutions faciles », « la voie bleue ». Le pseudo geste fatal, le zeste de tragédie savamment calculé, leurs appels au secours sont grandguignolesques. N'empêche que camarades, supérieurs, médecins, psychiatres et commandants, tout leur environnement humain n'écoute que son devoir et réagit avec conscience, professionnalisme et humanisme.

Reste qu'aux côtés de ces acteurs de la dérobade, ils existent aussi, ceux qui à l'aube de leur jeunesse déjà, n'ont plus d'objectifs de vie. Le chômage, la drogue, l'appel d'un monde utopique les ont déstabilisés. La vie militaire soudain les enferme dans leur vide et l'absence de perspectives devient totale.

Ces lignes d'aujourd'hui ne sont pas innocentes. Elles sont là simplement pour nous faire prendre conscience que nous sommes tous – et toutes – responsables. Quel que soit notre rôle social : enseignant, maître d'apprentissage, moniteur de sport, directeur de fanfare, conseiller communal, politicien ou tout humblement « voisin ».

A nous de penser et d'agir pour notre jeunesse. De chercher avec elle le dialogue. L'action commune. A nous tous, là où nous sommes, de faire en sorte que nos jeunes évitent l'appel du vide, le désœuvrement, le découragement. A nous de les aider à créer leurs objectifs de vie.

Rien que peut-être, un « petit » objectif... Afin que demain, dans la vie militaire comme dans la vie civile d'ailleurs, d'autres Jean ne viennent grossir cette statistique marginale du mal-être, du mal vivre.

Colonel Jean-Luc Piller Bulletin de la Société fribourgeoise des officiers, septembre 1995